



Charvieu-Chavagneux, le 13 novembre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère)
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L. 2121-10 du CGCT)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira :

Le jeudi 20 novembre 2025 à 18h00
Salle d'honneur – Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagneux

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion, au cours de laquelle sera abordé l'ordre du jour suivant, après nomination d'un secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 24 juin 2025

INSTITUTIONNEL

2. Application de l'article L.2122-18 du CGCT à la suite de la renonciation de délégation de M. Fabien Gauthier
3. Election de nouveaux Adjointes au Maire
4. Election des membres de la commission d'appel d'offre

FINANCES

5. Subventions aux associations – Attribution – Exercice 2025

EDUCATION-JEUNESSE

6. Subventions exceptionnelles aux Ecoles Extérieures – Exercice 2025
7. Dispositif d'aide aux voyages scolaires – année scolaire 2025/2026

URBANISME

8. Bail emphytéotique relatif à la parcelle cadastrée n° AK589 – Autorisation de signature
9. Approbation de la procédure de déclassement de plusieurs parcelles du domaine public communal vers le domaine privé de la commune
10. Constat valant classement d'une voirie communale affectée à l'usage du public

11. Convention entre la Commune de Charvieu-Chavagneux et Monsieur Alain AYALA concernant l'acquisition d'une bande de terrain – Autorisation de signature
12. Convention entre la Commune de Charvieu-Chavagneux et Monsieur Jean-Loup PANISSIERES concernant l'acquisition d'une bande de terrain – Autorisation de signature
13. Cession de la parcelle AE 59 à la Communauté de Communes LYSED (Lyon St Exupéry en Dauphiné)

RESSOURCES HUMAINES

14. Modification du tableau des emplois

SECURITE

15. Mise en place du dispositif « Voisins vigilants »
16. Accord de principe sur la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

MARCHES PUBLICS

17. Convention de groupement de commande entre la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné et les six Communes membres, pour la réalisation d'une mission de détection, localisation et géoréférencement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public – Autorisation de signature
18. Compte-rendu des décisions du Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

----- / -----

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués et les meilleurs.

Le Maire,



Gérard DEZEMPTE

Conseiller Départemental de l'Isère